

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 31 MAI 2018

## ADOPTION DE L'ENSEMBLE DES RÉOLUTIONS

Paris, le 31 mai 2018

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) de la société Nexity s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de Monsieur Alain Dinin, Président-Directeur Général.

Toutes les résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale ont été dûment adoptées, parmi lesquelles :

- L'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- La distribution d'un dividende de 2,50 euro par action qui sera mis en paiement le 7 juin 2018 ;
- L'approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 à Monsieur Alain Dinin, Président-Directeur Général (vote ex-post) ;
- L'approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Alain Dinin, Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2018 (vote ex-ante) ; et
- L'octroi ou le renouvellement de délégations et/ou autorisations financières consenties au Conseil d'administration.

Lors de la présentation, Monsieur Alain Dinin, Président-Directeur Général, et Monsieur Julien Carmona, Directeur général délégué, sont revenus sur la description du Groupe, les résultats financiers 2017, détaillant notamment le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel, le bénéfice net par action, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives 2018.

Monsieur Alain Dinin, Président-Directeur Général, Madame Luce Gendry, Vice-Présidente du Conseil d'administration et administrateur référent et Monsieur Charles-Henri Filippi, Président du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la RSE, ont présenté respectivement l'organisation du Groupe, la gouvernance, les éléments de la rémunération du dirigeant mandataire social en 2017, la politique de rémunération du Président-Directeur Général au titre de l'exercice 2018 ainsi que les plans d'attributions d'actions gratuites aux principaux managers et salariés du Groupe (hors PDG).

La présentation faite lors de l'Assemblée Générale, ainsi que les résultats complets des votes des résolutions, seront disponibles sur le site internet de la Société ([www.nexity.fr](http://www.nexity.fr)) rubrique Finance / Actionnaires / Assemblée Générale.

Par ailleurs, le Conseil d'administration suivant l'Assemblée Générale, a décidé que Julien Carmona et Jean-Philippe Ruggieri, en complément de leurs fonctions de Directeurs généraux délégués, seront, avec le Président-Directeur Général, mandataires sociaux de Nexity.



**ACCOMPAGNER TOUTES LES VIES IMMOBILIÈRES, C'EST L'AMBITION DE NEXITY**

Pour les particuliers, les entreprises ou les collectivités, Nexity propose la plus large gamme de conseils et d'expertises, de produits, de services ou de solutions afin de mieux prendre en compte les besoins de nos clients et répondre à toutes leurs préoccupations.

Nos métiers - transaction, gestion, conception, promotion, aménagement, conseil et tous les services associés - sont désormais organisés pour les servir et les accompagner. Premier acteur de référence de notre secteur, nous sommes résolument engagés envers tous nos clients mais aussi vis-à-vis de notre environnement et de toute la société.

Nexity est coté au SRD et au Compartiment A d'Euronext

Membre des Indices : SBF80, SBF120, CACMid60, CAC Mid & Small et CAC All Tradable

Mnemo : NXI - Code Reuters : NXI.PA - Code Bloomberg : NXI:FP

Code ISIN : FR0010112524

---

**CONTACT**

Domitille VIELLE - Directrice des Relations Investisseurs / +33 (0)1 85 55 19 34 - [investorrelations@nexity.fr](mailto:investorrelations@nexity.fr)

Géraldine BOP – Directrice adjointe des Relations Investisseurs / +33 (0)1 85 55 18 43 – [investorrelations@nexity.fr](mailto:investorrelations@nexity.fr)